

Les 12 mois de Djibo Salou

# Un bilan mitigé

Le 18 février 2011, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou a 12 mois aux commandes des affaires de l'Etat. Douze mois de gestion de transition politique militaire, c'est le lieu pour nous de tirer un bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire par le Conseil Suprême de la Restauration de la Démocratie (CSRD). Comment appréhender les 12 mois de gestion du CSRD sans rappeler, en filigrane, ses principaux objectifs et voir s'ils ont été réellement atteints ou pas ?



## Les faux pas de la transition Les symptômes de l'échec

(Lire page 4)



La quatrième du genre au Niger, la transition politique militaire dirigée par Djibo Salou reste au regard des précédentes, la plus controversée de l'histoire. Les raisons sont diverses. L'on peut ici parler de celles qui a fait couler plus d'encre : l'acte par lequel le Chef de la junte au pouvoir est promu pour le patriotique acte du 18 février 2010 au grade de Général de Corps d'Armée.

(Lire page 5)

Le printemps des déclarations des partis politiques

## Une alliance sur fond de marchandages et de partage des postes

Le siège de parti Moden lumana FA a servi de cadre le jeudi 10 février 2011 à une signature d'un accord de soutien au candidat du PNDS Tarraya Elh Mahamadou Issoufou qui a obtenu un score de 36,06 % à l'issue de la présidentielle du 31 janvier 2011. Un taux qui le place à la première place devant le candidat du MNSD Nassara Elh Seini Oumarou qui, lui, a totalisé un score de 23, 24 %.

C'est au total quatre candidats ayant participé au scrutin du 31 janvier dernier qui décident d'apporter leur soutien au candidat du PNDS.

Au terme de l'accord signé, l'on retiendra que tous les quatre candidats Cheffou Amadou 4,07 %, Hama Amadou 19,82%, Amadou Boubacar Cissé 1.81% et Moussa Moumouni Djermakoye 3,99% et les formations politiques qu'ils dirigent battent campagne pour assurer au candidat Elh Mahamadou Issoufou la victoire finale.

La somme de ces taux re-

cueillis par ces différents candidats font arithmétiquement de Elh Mahamadou Issoufou vainqueur du second tour prévu pour se tenir le 12 mars prochain. Mais à condition que tous les militants de ces partis signataires respectent les consignes de vote de leurs leaders politiques. Le président n'attend que le jour « J » celui de l'investiture, car tout le reste n'est que simple formalité aux yeux de certains observateurs de la scène politique nigérienne. Les élections risquent de se passer comme une lettre à la poste puisse que l'électorat nigérien, en dehors de celui qui est composé par des électeurs directement liés aux structures des partis politiques reste fidèle dans ses amitiés envers les partis politiques.

Outre ces candidats et leurs formations politiques, c'est autour du parti RDP Jamaa d'apporter son soutien au candidat Elh Mahamadou Issoufou. Ce parti n'a pas présenté de candidat à la présidentielle du 31 Janvier

dernier. Pour le moment c'est la position de l'UDR Tabbat de Amadou Boubacar Cissé qui reste à être clarifié. Et cela surtout quand on sait que ce dernier est allié à l'ARN. Alliance en faveur de laquelle le parti de Cissé a obtenu un bon paquet de sièges aux législatives du 31 janvier suite au report de voix des militants de la CDS Rahama. C'est d'ailleurs pour toutes ces raisons que le président Mahamane Ousmane a choisi de finir sa campagne à Zinder pour mieux faire respecter les consignes de vote à ses militants en faveur des ses alliés de l'UDR Tabbat et du RDP jama'a.

Au cours de cette cérémonie de signature d'accord, le président Issoufou a réaffirmé sa disponibilité à composer un programme de gouvernement qui prendrait en compte les intérêts des partis et des candidats qui le soutiennent. C'est dire que le partage du pouvoir sans aucun commun idéal risque de devenir une tradition dans la gestion de l'Etat. Ceux qui se réclament

de libéraux peuvent cohabiter avec des socialistes dans un gouvernement sans heurter les courants idéologiques. On appelle ça « made in Niger. »

En somme, les partis politiques ont-ils suffisamment formé leurs militants dans ce sens ? De notre point de vue, l'avenir de la démocratie au Niger réside dans le changement des mentalités des citoyens qui doivent comprendre que le bulletin de vote est une arme redoutable que leur confère toute démocratie digne de ce nom. C'est par l'exercice du droit de vote que tout citoyen peut approuver ou sanctionner un candidat aux élections. Victor Hugo ne disait-il pas : « Au point de vue politique, il n'y a qu'un seul principe: la souveraineté de l'homme sur lui même. Cette souveraineté s'appelle liberté. » ? La balle est dans le camp des électeurs à eux de décider qui doit être élu.

Harouna Idi

Déclaration de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République.

## Deux passagers VIP à bord d'un jet privé sans immatriculation

Les partis membres de l'AFDR ont rendu publique une déclaration le mardi dernier au siège du MNSD Nassara. Cette déclaration qui vient quelques jours avant l'ouverture de la campagne électorale du 2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles, est axée sur un trafic aérien d'un genre nouveau qui a relié Niamey avec trois capitales des pays voisins du Niger et cela par les candidats placés premier (Mahamadou Issoufou) et troisième (Hama Amadou). A comprendre la déclaration, tout ceci s'est déroulé quelques heures seulement après la proclamation des résultats provisoires par la CENI de la présidentielle 1<sup>er</sup> tour.

Les leaders des partis membres de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République ont

indiqué que : « ce voyage inédit n'est pas étranger à la création de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN) ».

Cette alliance qui a été nouée peu après la proclamation des résultats des élections locales, et qui, à tout point de vue, était sur le chemin de ramener les tenants du pouvoir déchu aux commandes. Cette navette aérienne est motivée par un climat de panique qui a envahi, semble-t-il un groupe d'intérêt extérieur qui aurait « soutenu la campagne des deux passagers VIP du jet privé sans immatriculation ».

Les signataires de cette déclaration ont également souligné que « c'est dans ce contexte d'insalubrité ambiante que les spécialistes des recels politiques ont créé les vagues d'alliances et de

contre alliance qui ont abondamment pollué l'atmosphère politique de ces derniers jours ».

Les membres de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la République (AFDR) devaient également lancer un pressant appel à l'endroit du Conseil Suprême pour la Restauration de la Démocratie (CSR) afin de l'exhorter « à rester vigilant face au manœuvre de recel politique et de leurs commanditaires qui veulent les dévier de leur serment de servir dans l'honneur et la dignité la transition ; pour un retour à un ordre démocratique et Républicain normal. »

Les leaders de l'AFDR ont aussi exprimé et apporté tout leur soutien au candidat Elh Seini Oumarou pour l'esprit de sagesse dont a fait montre tout au

long de la campagne électorale passée et son engagement sans faille dans la préservation de l'unité nationale, de la lutte contre toute forme d'extrémisme politique, d'intolérance et de haine.

Les partis membres de l'alliance ont enfin mis cette rencontre à profit pour appeler leurs militants à se mobiliser pour assurer une victoire finale à leur mentor. Car comme le dit Socrate, dans une de ses célèbres citations : « c'est à l'homme compétent qu'il voudrait mieux se référer et non au démagogue » conclut la déclaration.

Alassane Aliou

Les mœurs politiques en danger

# L'émergence d'une nouvelle élite politique s'impose

Au fur et à mesure que l'on s'approche du second tour du scrutin présidentiel, les alliances politiques prennent des allures les plus surprenantes de l'histoire de la classe politique Nigérienne. Nous savons que le coup d'envoi de création de ces alliances politiques insolites a été donné le 17 juillet 2010 au palais des sports de Niamey. Il s'agissait de la rencontre dite Conférence Nationale de la Coordination des Forces Démocratiques pour la République (CFDR). Conférence au cours de laquelle 15 formations politiques décidaient de soutenir en leur sein tout candidat de la CFDR qui arriverait au 2<sup>ème</sup> tour.

La CFDR resserrait dès lors ses rangs et faisait croire à l'opinion nationale en général et à ses adversaires politiques en particulier (AFDR, les partis non affiliés) que l'avenir du pays serait désormais entre ses mains. Cela est d'autant plus ahurissant que ces leaders politiques ont pris des engagements matérialisés le même jour dans ce qu'il était convenu d'appeler alors « pacte politique de la CFDR ». Mais, beaucoup de militants de ces mêmes partis et d'observateurs



évidence des deux précédentes, est celle relative à la culture d'égoïsme politique avec lequel un « verrou » du pacte dit qu'aucune formation politique signataire ne doit quitter l'alliance et aucune autre n'y doit adhérer à compter de sa date de signature. Noter que même à ce niveau, aucune sanction de quelque nature n'a été prévue au cas où. Alors où est donc le sérieux dans cette manigance ?

En plus de la vision nombriliste du

que le pacte politique de la CFDR sera délibérément violé avec la création de l'Alliance pour la Réconciliation Nationale (ARN). Violé par qui ? Trois membres de la CFDR : Hama Amadou de Moden Loumana FA, Mahamane Ousmane de la CDS Rahama et Amadou Boubacar Cissé de l'UDR Tabbat alors même que Mahamadou Issoufou du PNDS battait campagne entre Tahoua et Agadez.

Ce qui est curieux sur ce point, c'est que la violation du pacte politique ou « pacte de la honte » par ces trois leaders n'a suscité aucune réaction officielle de la CFDR à fortiori l'amener à tirer les conséquences d'une telle défection. Pourtant des sanctions morales soient-elles devraient être prises à l'encontre de la CDS Rahama, de Moden Loumana et de l'UDR Tabbat ? Bien au contraire, Issoufou Mahamadou a, lui, préféré garder le silence sur cette alliance le jour des élections du 31 janvier 2011, même si son entourage politique immédiat a fustigé sans réserve cette alliance.

C'est surtout après la proclamation des résultats globaux provisoires des élections législatives et présidentielles, premier tour, qu'on assistera à un volt face politique qui surprendra à plus d'un titre, qui jure d'avec le respect des mœurs, d'éthique et de la morale politiques. Mahamadou Issoufou pour qui certainement « la fin justifierait les moyens » ne se souciera plus des clauses du pacte politique du 17 juillet notamment celles relatives au verrou. D'aucuns pensent qu'il a du organiser un estivage politique de courte durée dans la sous région avec Hama Amadou qu'il estime être le nouveau faiseur du Roi. Ce qui est certain, Hama Amadou qui a délibérément violé le pacte de la CFDR du 17 juillet va y retourner pour apporter son soutien à Mahamadou Issoufou au titre des

élections présidentielles 2<sup>ème</sup> tour. C'était dans une déclaration de presse rendue publique au siège National de son parti Moden Loumana le 10 février 2011. Qu'en est il donc du respect de la parole donnée au sein de l'ARN ?

Amadou Boubacar Cissé qui a assisté à cette déclaration de soutien ne signera pas l'engagement de soutien sous réserve de recueillir d'abord l'avis de son parti (...) Quant au parti CDS, c'est toujours le bras de fer entre Mahamane Ousmane (favorable à l'ARN) et Abdou Labo vice président (proche de la CFDR). Dans tous les cas, au parti CDS la position de la jeunesse Rahama est claire : elle soutiendra l'ARN et promet d'honorer « l'engagement signé par Mahamane Ousmane vis à vis de l'ARN avec le stylo de Abdou labo ».

Sur un tout autre plan, ce sont le RDP Jama'A de Hamid Algabit et le RSD Gaskia de Cheffou Amadou qui feront leurs défections de l'AFDR pour soutenir Mahamadou Issoufou du PNDS, membre de la CFDR. Noter que le RDP et le RSD ont joué un rôle de premier rang au sein l'AFDR au moment fort du mouvement « tazartché ».

A la lumière de ces alliances politiques malséantes et de ces défections intempestives, il y a lieu de s'interroger si le peuple Nigérien a vraiment les leaders politiques qu'il lui faut ? La classe politique Nigérienne actuelle est-elle véritablement celle dont le Niger a besoin pour avancer dans un monde en pleine transformation ? Comment des leaders politiques qui excellent quotidiennement dans les dribbles, la trahison et la tricherie en leur sein peuvent-ils bâtir un Etat fort et respecté ? Comment des leaders de ce genre peuvent-ils relever les redoutables défis développement auxquels le Niger fait face ?

Beaucoup pensent qu'en politique la seule morale à prôner est celle des intérêts et non des vertus, des valeurs ou des normes. Il s'agit là d'une compréhension moyenne du jeu politique et d'une grave offense aux normes de la Démocratie. Encore que partout en Afrique, le respect de la parole donnée est l'une des vertus essentielles qui doivent guider la conduite de tout homme, pas seulement de celui qui aspire à diriger un peuple. C'est pourquoi, nous pensons que mieux vaut un régime d'exception soucieux de l'intérêt général qu'un régime qui se dit démocratique mais fondé sur des calculs politiques et des intérêts individuels ou partisans. Les mœurs politiques sont en danger, l'émergence d'une nouvelle élite politique s'impose au Niger.

**Ecrivain du Sahel**



politiques Nigériens savaient déjà qu'une telle alliance serait sans avenir en qualifiant ce pacte politique de « pacte de la honte ». Et cela pour trois raisons essentielles. La première est qu'il a été intelligemment rédigé pour défendre l'intérêt des partis politiques et de leurs candidats respectifs. En vérité, les clauses de ce pacte visaient plus la façon de conquérir le pouvoir et non la manière dont seront gérés, protégés et défendus les intérêts de l'Etat. La deuxième raison, c'est que ce pacte remet fondamentalement en cause les projets de société des 15 formations politiques signataires. La troisième raison qui découle de toute

pacte politique du 17 juillet 2010, l'on se souvient que plusieurs interrogations alimentaient déjà la tribune des médias. Comment Hama Amadou (Capitaliste potentiel), quoique portant les séquelles de la prison de haute sécurité de Koutoukalé puis frustré par le MNSD pourrait éventuellement apporter son soutien à Mahamadou Issoufou (Socialiste pur et dure) qu'il combattait politiquement depuis près de 20 ans ? Et ou vice versa pour Mahamane Ousmane de la CDS ?

La réponse n'a pas tardé car c'est le 24 janvier, c'est à dire peu avant les élections législatives et le premier tour des présidentielles 2011

**Les 12 mois de Djibo Salou**

# Un bilan mitigé

**Les magasins et les caisses de l'Etat étaient-ils vides le 18 février 2010?**

Par Abdoulaye Abdramane Amadou

**Le 18 février 2011, le Général de Corps d'Armée Djibo Salou a 12 mois aux commandes des affaires de l'Etat. Douze mois de gestion de transition politique militaire, c'est le lieu pour nous de tirer un bilan de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire par le Conseil Suprême de la Restauration de la Démocratie (CSRD). Comment appréhender les 12 mois de gestion du CSRD sans rappeler, en filigrane, ses principaux objectifs et voir s'ils ont été réellement atteints ou pas ?**

Cependant, l'une des difficultés de dresser un bilan de la transition actuelle, c'est que le CSRD à la date du 18 Février 2010 n'a pas dit exactement au peuple Nigérien l'état de la situation trouvée. Les magasins et les caisses de l'Etat étaient-ils vides le 18 février 2010? Les indicateurs économiques du pays étaient-ils tous au rouge ? Ce qui est certain, une semaine avant le Coup d'Etat, l'ancien Ministre de l'Economie et des Finances du régime renversé M. Lamine Zeine a profité de la cérémonie de présentation des vœux de nouvel an aux agents

de son département ministériel, pour rassurer le peuple Nigérien que le pays jouit d'une parfaite santé économique et financière. Dans le même sens, Lamine Zeine n'a pas manqué de dire les raisons d'espérer pour les Nigériens tant les perspectives dans les domaines pétrolier et minier étaient prometteuses.

En vérité, pour faire un bilan la logique voudrait dans le plus fortuit des cas, qu'on fasse l'état de la situation trouvée d'abord ensuite tenter d'appréhender ce qui s'en est suivi. Mais, tout ce que l'on sait à ce propos, c'est

que le CSRD n'a jamais dit ou même tenter de faire croire au peuple Nigérien que les caisses de l'Etat étaient vides à la date du 18 février 2010. Bien au contraire, la première visite surprise et musclée du Chef de l'Etat Djibo Salou aux magasins de l'Office National des Produits Vivriers (OPVN) n'a fait que corroborer les propos de Lamine Zeine. Mieux, le commun des Nigériens ne reproche pas à l'ancien régime de n'avoir pas travaillé mais peut-être seulement d'avoir voulu accorder trois (3) ans de bonus au Président Mamadou Tandja.

De toute manière, parler du bilan de 12 mois du CSRD aux commandes de l'Etat, c'est pour nous, faire le plus objectivement possible, l'exégèse des efforts et des faux pas qui sont faits par rapport aux principaux axes de la transition. La restauration de la Démocratie, l'assainissement et la réconciliation des Nigériens entre eux : tels sont les objectifs majeurs que s'est assigné le CSRD au lendemain de la proclamation du 18 février 2010. Qu'en est-il après 365 jours de gestion ?

## Quelques actes salutaires du CSRD

# Au plan de la Restauration de la Démocratie

A ce niveau, les efforts considérables du CSRD ne sont plus à démontrer quand on sait le passage évident de la 6<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> République avec la tenue du référendum du 31 octobre 2010. En effet, c'est la promulgation de la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République le 25 Novembre 2010 par le Chef de l'Etat qui sera la plus parfaite illustration de la restauration de la Démocratie. Une page de l'histoire est tournée mais hélas au prix de tout ce que l'on sait.

Dans le même sens, il faut mettre à l'actif de la junte le respect de la parole donnée qui semble guider beaucoup de ses grandes décisions. L'on peut citer comme actes de bonne foi politique le respect du calendrier de sa durée proposé à lui par le Conseil Consultatif National, l'élaboration et l'adoption des

textes fondamentaux de la nouvelle République (La Constitution, le Code électoral, la Charte des partis politiques, le Pacte Républicain, la Charte de la société civile ...). L'augmentation de 10% de salaire aux agents de l'Etat, la réouverture de la maison de la presse et la libération du fonds d'aide à la presse, la dépénalisation du délit de presse, la maîtrise de la crise alimentaire à travers la mise en place de la HASA (Haute Autorité à la Sécurité Alimentaire), les efforts consentis face aux inondations etc. sont autant d'actes salutaires posés par la junte. Le retour d'un semblant climat de confiance entre le Niger et ses partenaires traditionnels (le FMI, l'UE, la Banque Mondiale, la CEDEAO et l'Union Africaine). Mais il est bien de noter que l'un des mérites le plus historique de la transition a

été celui de la perversion de la société civile nigérienne.

L'histoire retiendra que c'est avec la transition militaire pilotée par un Général de Corps d'armée quatre étoiles, de surcroît Chef de l'Etat que la société civile s'est transformée en ascenseur politique conduisant au sommet de l'Etat des individus qui ne justifient d'aucun bulletin de salaire auparavant. En clair, la société civile s'est dangereusement confondue à la classe politique.

Et cela au point de voir non seulement des acteurs d'une certaine société civile aux commandes des institutions de l'Etat (organes de la transition) mais aussi voir surgir de nulle part des individus se réclamant de la société civile tous les matins que le Seigneur fait.

.....l'assainissement de la situation sociopolitique et économique

# Une chasse aux sorcières à double vitesse

En ce qui concerne l'assainissement, sans faire abstraction de la gestion des affaires publiques par la junte elle-même, nous relevons que beaucoup de Nigériens ont au départ apprécié l'institutionnalisation d'une commission dans ce sens. Mais au fil du temps, force a été de constater que cet assainissement est beaucoup plus perçu comme un moyen de mettre à genoux les représentants et serviteurs de l'ancien régime plutôt que de « mettre l'Etat dans ses droits ». Toutes choses qui ont d'ailleurs suscité le doute chez certaines formations politiques sur l'impartialité de la junte mili-

taire vis-à-vis des forces politiques en présence. A noter dans le même ordre d'idées, les inquiétudes qui planent toujours sur la destination finale des ressources qui seront mobilisées par la baguette magique de M. Mossi Abdoulkarim. Les arrestations intempestives des proches de l'ancien régime a mis à nu le flou artistique qui entoure cette commission dont certains observateurs avertis de la scène politique nigérienne considèrent comme une redoutable chasse aux sorcières à double vitesse.

« *La réconciliation des Nigériens entre eux* »

## Le seuil du prosaïsme politique

Au plan de la réconciliation des Nigériens, c'est là où la poussière s'est véritablement mise en colère contre le Soleil. Autrement parler, disons que la soit disant réconciliation n'est qu'un feu d'artifice, un mirage ! En effet, plus on s'approche du 6 avril prochain, plus la température sociopolitique prend des proportions aggravantes. C'est le moins que l'on puisse dire au regard du ping-pong médiatique nourri d'une certaine pugnacité entre les deux principaux pôles politiques à savoir la Coordination des Forces pour la Démocratie et la République (CFDR) et l'Alliance des Forces pour la Démocratie et la République (AFDR). C'est pourquoi, l'on se demande si dès au départ la Réconciliation dont parlait le CSRD était celle d'une certaine « classe politique en soin sein » ou celle des « ni-

gériens entre eux ». Encore que cette réconciliation est aussi nécessaire même au sein de l'Armée en général pour éviter les Coups d'Etat cycliques et en particulier au sein du CSRD quand on sait la tentative de déstabilisation de la transition intervenue en Octobre dernier. L'un dans l'autre, nous observons que l'effervescence sociopolitique engendrée par le déclenchement du mouvement « Tazartché » n'a fait qu'atteindre son plus haut paroxysme, le seuil du prosaïsme politique pendant la transition d'où les alliances politiques à la fois surprenantes et insolites. A cela s'ajoute la crise de confiance entre l'Armée et la classe politique. Comment donc réconcilier les fils et les filles d'un même pays, lorsque certaines familles sont tourmentées par les échos des établissements pénitentiaires ? Comment Réconci-



lier les Nigériens entre eux si la date de 18 février 2010 est pour certains un jour de bénédiction tandis qu'elle signifie pour d'autres un jour de deuil, d'amertume et de désolation ? Comment enfin est-il possible de récon-

cilier les Nigériens entre eux lorsque les leaders politiques qui aspirent tous à diriger le pays, ne peuvent s'asseoir autour d'une même table pour parler franchement le même langage ?

*Les faux pas de la transition*

## Les symptômes de l'échec

La quatrième du genre au Niger, la transition politique militaire dirigée par Djibo Salou reste au regard des précédentes, la plus controversée de l'histoire. Les raisons sont diverses. L'on peut ici parler de celles qui ont fait couler plus d'encre : l'acte par lequel le Chef de la junte au pouvoir est promu pour le patriotique acte du 18 février 2010 au grade de Général de Corps d'Armée. Auparavant, c'est surtout les nominations aux emplois supérieurs de l'administration publique jusqu'aux Chefs de service de l'Etat qui ont défrayé la chronique durant cette transition. Mais les débats de rue et de couloir étaient épuisés sur ces nominations lorsque que le Chef de l'Etat sortira lui-même et demanda : « Qui a nommé quelqu'un qu'il ne connaît pas ? ».

Dans le même sens, est intervenue la « papénisation » (PAPEN) du budget de la CENI avec tout le charivari qu'il a engendré. Puis l'on notera le gauchissement juridique par lequel le Code électoral a été adopté avant la Constitution ou loi fondamentale à laquelle il est censé se conformer. Ajoutons à cela la grossièreté politique par laquelle un régime en déficit de légitimité démocratique s'est amusé à rehausser le budget national (de 600 à 1000 milliards) alors même qu'il se dit et se sait partant dans quelque semaine. Le plus grand paradoxe dans cette affaire, c'est lorsque le Chef de l'Etat Djibo Salou affirmant que les leaders politiques sont comptables devant l'histoire explique également que ce sont leurs comportements irresponsables qui justifieraient l'intervention

de l'Armée. Il sera désavoué d'un côté par l'histoire avec le parti du régime renversé qui se présentera au deuxième tour des présidentielles. Et de l'autre côté, Djibo Salou sera désavoué par la Justice à travers un arrêt du Conseil Constitutionnel. En effet, les mêmes leaders politiques dont « les comportements irresponsables justifieraient les Coups d'Etat » selon le Président du CSRD seraient de « bonne moralité » aux yeux de la loi. Enfin, la plus évidente et légitime inquiétude est celle de savoir comment s'assurer qu'un autre Coup d'Etat serait évité si la même classe politique a toutes les chances de revenir aux commandes de la 7<sup>ème</sup> République, avec bien entendu une Constitution dont aucune disposition ne prévoit quelque mécanisme d'éviter l'intervention de

l'Armée sur la scène politique. Ces symptômes de l'échec de la transition militaire piloté depuis le 18 février 2010 par le Chef de l'Etat Djibo Salou sont –ils de nature à éviter au peuple Nigérien un retour à la case départ ?

Ecrivain du Sahel

**Canard Libéré**

Hebdomadaire Satirique Indépendant

BP : 11.631 Niamey

Tél : 96 89 50 60

Directeur de Publication  
Ibrahim Manzo

Rédaction & Administration

Impression : NIN

Tirage : 1000 exemplaires

## Financement des partis politiques au Niger

# Une main mise de l'extérieur !

Les partis politiques au Niger sont cités dans la Constitution de la 7<sup>ème</sup> République au titre premier à son article 9. qui dispose que : « Dans le cadre de la liberté d'association reconnue et garantie par la présente constitution, les partis politiques syndicats organisations non gouvernementales et autres syndicats ou groupement se forment et exercent leurs activités librement dans le respect de la loi »

. La charte des partis politiques vient quant elle baliser le champs d'action et les attributs des ces partis politiques dans leur rôle, leur fonctionnement, leur financement ainsi que les recours en cas de violations. En effet le titre IV de cette charte parlement essentiellement des dispositions financières. Aux termes de l'article 26 « Le financement des partis politiques concerne l'origine de leur patrimoine, les règles de leur comptabilité et les procédures de contrôle de leurs finance ». L'article 27 poursuit en clarifiant que : « Les ressources des partis politiques sont constituées par : les cotisations des membres ; les produits de la vente des cartes ; les dons et les legs faits par acte authentique ; les revenus liés à leurs activités ; les subventions et aides éventuelles de l'État conformément à la loi et aux dispositions des articles 30 et 31 de la présente ordonnance. » Dans le même sens une autre disposition de la Charte note en son article 29 dit que : « Les partis politiques peuvent recevoir des dons et legs provenant de personnes physiques ou morales de

nationalité nigérienne ». Toutefois il est à noter que



ces dons et legs doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration au ministre chargé de l'intérieur dans un délai d'un (1) mois. Sont annexés à cette déclaration, l'identité des donateurs, la nature et la valeur de ces dons et legs ainsi que l'acte authentique les consacrant. Le montant de ces dons et legs ne doit pas excéder 30 % du montant total des ressources propres du parti politique.

Il ressort de tout ce qui précède que les partis politi-

ques ne peuvent pas recevoir des dons et legs des entreprises publiques nigériennes. Ils ne peuvent pas non plus recevoir des frais de publicité de ces dernières.

De même, ils ne peuvent recevoir ni par eux, ni par leurs dirigeants, militants ou sympathisants, ou par toute autre voie, de financements provenant de personnalités

qui se passent au vu et au su des acteurs. Il vous souviendra qu'une personnalité d'un pays voisin très influente dans les coulisses politico-financiers ne s'est pas faite attendre pour mettre la main à la poche et soutenir cinq (5) parmi les dix (10) candidats à la présidentielle du 31 janvier 2011. Cet acte d'irrévérence politique semble ne

et/ou d'organisations étrangères. Il est clair que la non observation de l'alinéa ci-dessus entraîne la dissolution d'office du parti concerné. Cette dissolution est prononcée par le ministre de l'intérieur à la requête de la Cour des comptes.

Au regard des ces dispositions pertinentes énumérées dans la Charte des partis politiques, nous avons la nette impression que le respect de ces dispositions sont sujets à caution quant on prend en compte certaines pratiques

pas attirer l'attention de l'opinion.

Au lieu que les autres candidats n'ayant pas reçu la grâce du politico financiers et les groupes qui les soutiennent, réagissent énergiquement pour dénoncer ces pratiques, nous avons assisté plutôt à une revendication du magot par certains clans des "non-arrosés". L'argument qui brandi pour étoffer, une telle revendication au généreux donateur est entre autres

(Suite page 7)

*Elections présidentielles 2011*

# Le MNSD se réjouit de son score aux dernières élections

Le bureau politique national du Mouvement National pour la Société de Développement (MNSD-Nassara) s'est réuni en session extraordinaire le vendredi 11 février 2011 au siège du parti pour rendre publique une déclaration née de la situation politique au sortir des élections locales, législatives et présidentielles premier tour.

Le bureau politique national du MNSD Nassara a brossé un bilan pas très reluisant de la situation de ses militants et sympathisants depuis douze (12) mois. En effet, selon la déclaration, ces derniers continuent « de subir toute sorte d'intimidation et des pressions pour les inciter à renoncer aux idéaux et aux valeurs cardinales du parti ».

Le bureau politique devait aussi rendre un hommage mérité au défunt Président de la section MNSD de Tillabery M. Siddo Elhadji décédé le 9 février 2011 en détention dans son lit d'hôpital. En cette douloureuse circonstance le bureau politique du MNSD a présenté ses condoléances à la famille du disparu et prie le Dieu tout puissance de l'accueillir dans son paradis éternel.

Le bureau politique national s'est par la suite réjoui du score enregistré par le parti lors des élections passées « nonobstant toutes les rudes épreuves que les militants ont endossé durant ses dix dernier mois ». Selon la déclaration, le fruit de ce sursaut militant et citoyen a non

seulement classé le parti au second rang sur l'échiquier politique national mais aussi il a permis de qualifier le candidat du parti à la présidentielle deuxième tour

Ces résultats forts appréciables a indiqué, l'instance dirigeante du parti MNSD Nassara ont surpris ses adversaires politiques malgré les spéculations et autres intrigues placées sur leur chemin. Le bureau politique du MNSD Nassara révèle « qu'en dépit de toutes ces manipulations, il a su conforter sa forte implantation nationale et qu'il demeure le parti ciment de l'unité nationale, dans lequel tout citoyen trouve sa place. »

Le bureau politique a saisi cette occasion pour réaffirmer la participation du président Elh Seini Oumarou pour les élections deuxième tour du 12 mars prochain. Enfin le bureau politique national du MNSD se félicite de la mobilisation de ses militantes et ses militants pendant les dernières élections tout en les invitant à plus d'ardeur pour assurer la victoire A leur président au soir du 12 mars prochain. Pour conclure, Théodore Roosevelt, ancien président des Etats Unis disait: « faites ce que vous pouvez faire avec ce que vous avez ».

**Mahamadou Tahirou**

*Financement des partis politiques au Niger*

## Une main mise de l'extérieur !

des critiques portées sur un des cinq bénéficiaires à qui l'on reproche sa jeunesse pour prétendre à cette marne de l'extérieur.

D'autres exemples font légions sur la rentrée des fonds extérieurs pendant la campagne du premier tour de la présidentielle. En effet, dans une déclaration qu'il a rendu publique, un parti politique de la place en compétition électorale a fait cas de l'existence des capitaux extérieurs pendant les précédentes campagnes électorales.

La question est donc de savoir si les partis politiques

en compétition et même ceux qui ne le sont pas respectent la Charte en générale et plus spécifiquement les dispositions du titre IV ? Les pouvoirs publics à travers le ministère de l'intérieur et la cour des comptes se sont-ils interrogés sur le respect de la charte par les partis politiques ? Quelles sont les marges de manœuvres pour un citoyen lambda de s'assurer que le parti dans lequel il milite, respecte réellement les dispositions de cette charte ?

En cette veille de l'ouverture de la campagne du second

tour de la présidentielle, on n'est en droit de se poser un certain nombre de questions sur la provenance de ces machines à financements qui opèrent dans nos villes et campagnes. Connaissant la mentalité d'une certaine frange de l'électorat nigérien qui ne vote que si son intérêt immédiat est pris en compte, il est temps d'arrêter ces dérives. C'est pourquoi, d'ailleurs la société civile dans son ensemble doit s'impliquer pour veiller à garantir le respect de ces dispositions faute de quoi la démocratie ne serait que

vain mot. Aucune gratuité ne constitue une jurisprudence dans le système actuel de la marche du monde. Ceux qui vous soutiennent à coût des milliards attendent naturellement en contrepartie les frais de leur soutien. Le futur locataire de la présidence aura-t-il suffisamment les marges de manœuvre pour exécuter son programme ou bien les capitaux extérieurs vont-ils jouer un rôle déterminant dans la conduite de sa politique ? La question reste posée.

**Mahamadou Tahirou**

*Situation économique en Côte d'Ivoire*

## Tous les indicateurs sont au rouge

La situation née du refus de président Gbagbo de céder le pouvoir au président élu Allassane Ouattara, enfonce la Côte d'Ivoire dans une crise économique sans lendemain. Après la fermeture des Banques internationales ayant des succursales basées en Côte d'Ivoire, c'est au tour de la bourse des valeurs de baisser les rideaux jusqu'à une date ultérieure.

On apprend que cette perturbation occasionnée par la décision de la BCEAO de ne plus alimenter le compte du gouvernement Gbagbo et la conjugaison de l'embargo de la communauté internationale qui demande aux navires de l'union européenne de boycotter le port d'Abidjan et de Saint Pedro compliquent davantage les marges du camp Gbagbo. On se rappelle à la fin du mois de janvier 2011, une certaine catégorie des correspondants du trésor ivoirien notamment les pensions des retraités n'ont été payés. Actuellement des grosses inquiétudes planent sur le paiement des salaires du mois de février 2011. On apprend également que les avocats de Gbagbo ont déposé une plainte le 14 février 2011 à la Cour de la CEDEAO à Abuja au Nigeria pour une annulation de la proclamation de la victoire d'Allassane Ouattara aux élections du 28 novembre 2010.

M. Ahoua Don Mello porte parole du gouvernement Gbagbo, dans une interview accordée à la presse a indiqué que la CEDEAO s'est comportée en dehors de toute règle légale. Il estime que l'organisation

sous régionale devait plutôt s'occuper des questions d'intégration économique des Etats membres et non s'ingérer dans les questions politiques des Etats qui ne relèvent, selon le porte parole du gouvernement Gbagbo, que de la souveraineté des Etats.

Pour sa part M. Haoussou Kouadio ministre de la justice du gouvernement Ouattara a indiqué que la plainte déposée par les avocats du président Gbagbo au tribunal de la CEDEAO n'aura aucune chance d'aboutir. Il estime que c'est grâce à l'institution qu'il a continué à gouverner avec accords et autres arrangements diplomatiques depuis l'expiration de son mandat d'octobre 2005 à octobre 2010. A cette allure la fin du règne du président Laurent n'est plus qu'une question de temps, tous les indicateurs sont réunis pour asphyxier le régime et le mettre dans une zone de turbulences ingérables par son camp. A Abidjan, ceux qui ont des comptes en banque commencent déjà à les solder ou les vider de leur contenu. Les planteurs du cacao et du café ne savent plus à quel se vouer avec leur tonnage sans acquéreur.

Cette situation n'est pas sans conséquences même chez les voisins immédiats de la Côte d'Ivoire qui commencent à payer considérablement les préjudices occasionnés par les ruptures de certaines denrées.

**Allassane Aliou**  
(Source Rfi)

*La révolution de la rue dans les pays arabes*

## Le tour de la Libye

Les vagues de contestations populaires qui se sont soulevées dans les pays arabes depuis des semaines poursuivent leur chemin. C'est en Libye cette fois-ci que la grogne populaire a pointé de doigt. L'on signale plusieurs villes du pays en effervescence et des citoyens libyens sont sortis manifestés contre le régime de Kadhafi. A Benghazi deuxième ville du pays, des manifestants scandent des propos hostiles au guide de la révolution. Dans le même temps, une autre mobilisation de foule opposée a été signalée et est descendue aussi dans la rue pour manifester son soutien à Kadhafi.

Pour ce qui est de la manifestation contre le régime installé depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 1969 plusieurs dégâts sont constatés. C'est l'intervention de la police qui a dispersé les manifestants. On dénombre plusieurs blessés côté manifestants et une centaine d'arrestations a rapporté le secrétaire général de la ligue de droits de l'Homme libyenne interviewé sur RFI.

Plusieurs véhicules ont été incendiés. Cette contestation a vraisemblablement comme origine l'arrestation de l'avocat et défenseur de droits de l'homme Fetlu Tarbel. En effet, c'est la mobilisation de ses partisans qui se transforme en manifestation de rue grâce à la magie du web on signale de mobilisation de foule dans plusieurs villes du pays y compris à Tripoli la capitale.

Ces manifestations de rue ont emporté il y a quelques semaines les dirigeants des pays voisins de la Libye. Ainsi, après le président Ben abidine Ben Ali de la Tunisie exilé en Arabie saoudite, c'est autour de Hosni Moubarak de céder sous la pression de la rue. Le germe de la contestation arabe a touché le pays du guide d'el fathe, sera-t-il épargné du sort réservé à ses voisins ou aura-t-il de coudé franche pour maîtriser les foules en cas de manifestations car les manifestants ont prévu d'occuper la rue le jeudi 17 février 2011.

**Himadou Ali (Source RFI)**